

# REPUBLIQUE DU BENIN

## CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION

### RAPPORT D'AVANCEMENT DU SUN

Présenté à l'Assemblée Mondiale des Nations Unies sur le SUN (New York/USA les 20 et 21 septembre 2011)  
par **Joseph D. HESSOU**, Coordonnateur National du Core Group de Nutrition. E. mail : [jedhessou@yahoo.fr](mailto:jedhessou@yahoo.fr)

#### I. ANALYSE CONTEXTUELLE

##### BREF APERCU SUR LE BENIN



1. D'une superficie de 114 763 km<sup>2</sup>, la République du Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest, limité à l'Est par le Nigéria, à l'Ouest par le Togo, au Nord, par le Niger et le Burkina Faso et au Sud par l'Océan Atlantique. Sa population à dominance féminine (51,5 % de femmes dont 45,9 % en âge de procréer) est très jeune (17,4 % d'enfants de moins de 5 ans et 46,8 % de moins de 15 ans) est estimée en 2010, à près de 8,8 millions d'habitants. L'espérance de vie à la naissance tourne en moyenne autour de 59 ans et le taux d'accroissement est d'environ 3 %. Au plan administratif, le Bénin compte 12 départements, 77 communes dont trois à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo et Parakou). Les 77 communes sont subdivisées en 546 arrondissements et 3743 villages et quartiers de villes.

C'est un pays en quête d'émergence mais, en dépit des progrès réalisés dans la mise en œuvre des différentes Stratégies de Réduction de la Pauvreté, au cours des dernières années, les performances économiques ne permettent pas de faire face efficacement à la demande sociale de plus en plus croissante, due aux forts taux de croissance démographique. Selon le rapport d'avancement publié en

juin 2011, au sujet de la SCRP 2010, plus du tiers de la population béninoise continuerait de vivre en dessous du seuil de pauvreté et la croissance économique encore faible serait autour de 2,6% contre une prévision de 3,2 %. Le PIB en 2010 est de 3248,2 milliards de Francs CFA et l'Indice de Développement Humain (IDH) est de 0,435, positionnant le Bénin au 134<sup>ème</sup> rang sur 169 pays.

Le Gouvernement fait du renforcement et de la valorisation des ressources humaines, un pilier essentiel de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) avec entre autres comme domaines, l'amélioration de l'état nutritionnel et sanitaire de la population, le renforcement de la protection sociale, la promotion des droits humains, la gouvernance politique, économique et environnementale.



## SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

2. Au plan alimentaire et nutritionnel, l'apport journalier en énergie par habitant a augmenté mais, très lentement ces 30 dernières années et est en moyenne selon les données de 2006 de la FAO, de **2530 kilocalories/jour/habitant**. Il existe de grandes disparités entre les départements et entre les communes. La FAO estime la ration en protéines à en moyenne **57,4 grammes/jour/habitant** dont 72% sont d'origine végétale et 28% d'origine animale. **Cette ration protéinique est encore inadéquate en termes de quantité et de qualité**. En règle générale, dans la structure des régimes alimentaires, la primauté est accordée à la quantité (le plat principal fait d'aliments de base, souvent céréales et/ou racines/tubercules) au détriment de la qualité (le plat d'accompagnement fait généralement de sauces sensées renfermer les sources de protéines d'origine animale et d'ingrédients riches en micronutriments). La consommation des aliments riches en micronutriments est faible. La source principale du fer est les céréales car la consommation des aliments d'origine animale est globalement basse. De plus, la disponibilité des fruits est fonction des saisons et des conditions agro écologiques. **Ce déséquilibre de la ration alimentaire explique en grande partie le fort taux de malnutrition au sein des ménages et par ricochet, leur faible productivité d'où, la persistance de la pauvreté.**
3. **Les risques de malnutrition jalonnent tout le cycle de vie depuis la phase fœtale jusqu'à l'âge adulte et sont dus à : (i) la faim intra-utérine et la faim du cerveau pour cause de malnutrition et/ou de suractivité physique maternelles ; (ii) l'allaitement maternel inadéquat et une diététique traditionnelle non fondée sur des évidences scientifiques ; (iii) l'introduction précoce de complément alimentaire au lait maternel ; (iv) un sevrage tardif, une alimentation de complément inadéquate ; (v) une alimentation en quantité et en qualité déficiente, une mauvaise répartition des aliments au sein des ménages avec une discrimination selon l'âge, le sexe, l'état de santé ou l'état physiologique. A cela s'ajoutent d'autres causes non directement nutritionnelles comme l'état vaccinal déficient, les infections, une faible accessibilité ou une disponibilité et une qualité défaillantes des soins de santé et un environnement physico-chimique, psycho-social défavorable:**
4. Les problèmes essentiels de nutrition sont globalement : le faible poids de naissance (13 % en 2006), l'insuffisance pondérale (17,3 % en 2009 contre 23 % en 2006), le retard de croissance (37 % en 2009 contre 43 % en 2006), l'émaciation (4,7 % en 2009 contre 8,4 % en 2006), la Déficience Énergétique Chronique chez les femmes en âge de procréer (9 % en 2006 comme en 2009), les carences en micronutriments (anémie ferriprive, avitaminose A, troubles dus à la carence en iode). Le double fardeau nutritionnel est préoccupant. De ce qui précède l'on note une tendance à l'amélioration de certains indicateurs nutritionnels même si la situation reste encore globalement inquiétante. 25 % des ménages sont soit victimes (12 %) ou vulnérables (13,2 %) à l'insécurité alimentaire et les pertes économiques liées à la malnutrition sont estimées par l'Analyse Profiles de 2004, à environ 913 milliards de francs CFA, à l'échéance de 2013, si rien n'est fait pour inverser la tendance.

## II. PROGRES DU BENIN VERS LE PASSAGE A L'ECHELLE DE LA NUTRITION (SUN)



### GENESE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE REFORMES EN NUTRITION

5. La volonté du Gouvernement du Bénin et de son secteur de l'alimentation et de la nutrition de **"replacer la nutrition au cœur du développement"** remonte à 2007, suite à sa participation à l'atelier de la Banque Mondiale à Washington DC, sur **les politiques économiques de réformes dans le secteur de la nutrition**. Le pays a de longues expériences en matière d'interventions en

alimentation et nutrition. Cependant, six (6) obstacles majeurs l'empêchaient d'atteindre de façon durable les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agit de :

- ***Obstacle 1 : Absence d'engagement malgré l'expression d'une volonté politique***
- ***Obstacle 2 : Absence de leadership dans la conception et la mise en œuvre des Projets et Programmes***
- ***Obstacle 3 : Mauvaise gouvernance des faibles ressources allouées au secteur de la nutrition***
- ***Obstacle 4 : Mauvaise ou non perception des problèmes de nutrition par les élus locaux et les communautés***
- ***Obstacle 5 : Absence de stratégie efficace et soutenue de communication***
- ***Obstacle 6 : Faible implication des communautés dans la conception et la mise en œuvre des programmes de Nutrition.***



#### VISION DU SECTEUR DE LA NUTRITION

6. Le secteur rêve "*d'un pays où chaque individu jouit d'un état nutritionnel satisfaisant afin de participer pleinement au développement d'un Bénin émergent.*". Cette vision est arrimée sur celle du Gouvernement, de faire du Bénin un pays uni, prospère et émergent dans un futur proche.



#### CHEMIN PARCOURU ET RESULTATS OBTENUS

7. Le Bénin, dans sa quête d'atteinte durable des OMD, jetait avant 2010 déjà et ce, grâce aux leçons apprises par le passé, les bases pour la réussite du SUN. Le chemin parcouru et les principaux résultats obtenus se déclinent comme suit :

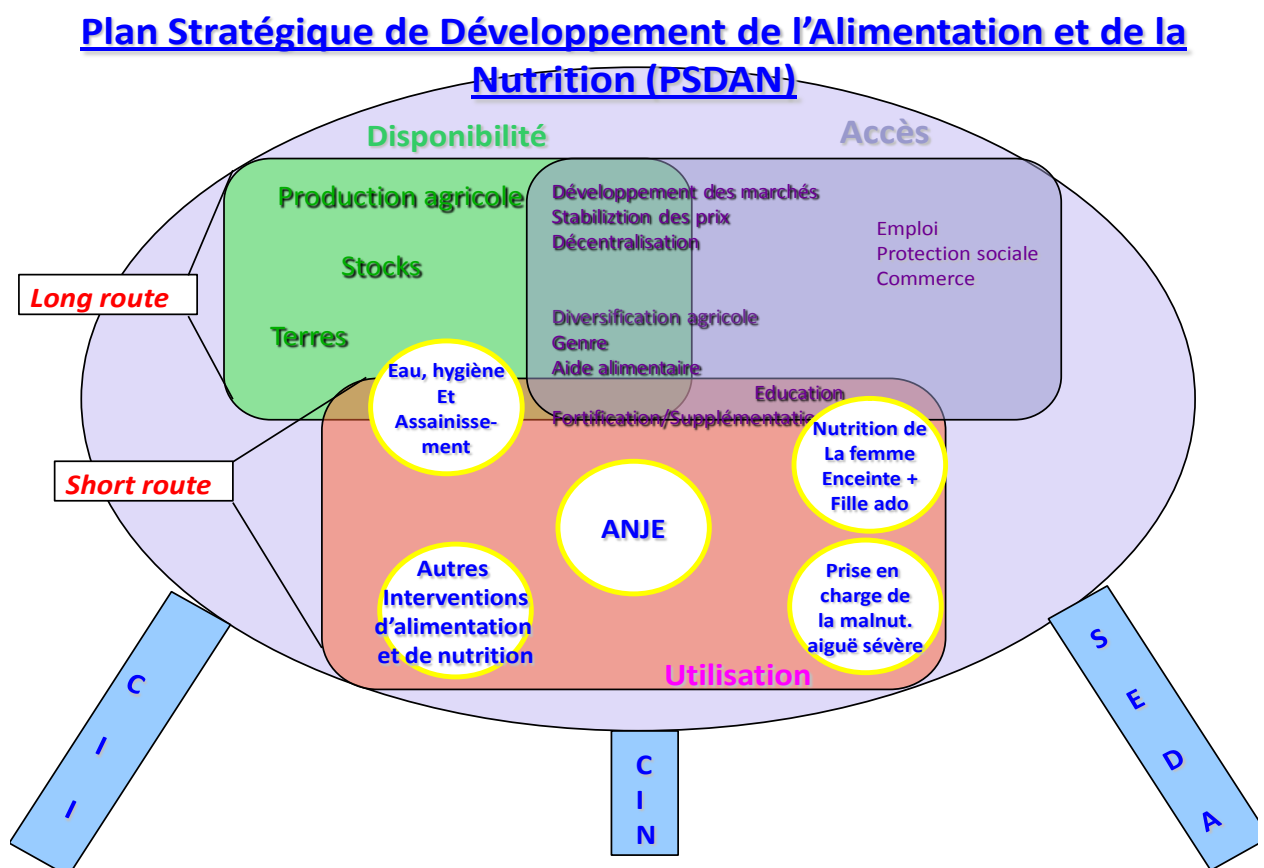
- **De 2007 à 2009**

- **Mai 2007** : Participation du Bénin à l'atelier international sur les mécanismes de mise en œuvre de la politique économique de réformes dans le secteur de la nutrition, organisé par la Banque Mondiale à Washington DC (USA). Négociation de l'appui de la Banque et d'une feuille de route approuvée par le Gouvernement en Conseil des Ministres (cf. Relevé n° 29 des Décisions du Conseil des Ministres en sa séance du 03 au 08 août 2007 ;
- **Novembre 2007** : Organisation à Guédévy 1 (Abomey) de l'atelier national de consensus pour le secteur de l'alimentation et de la nutrition. Adoption d'une vision pour le secteur (celle-ci est arrimée sur la vision du Gouvernement) et, d'un plan de mise en route des réformes validées par le Conseil des Ministres en sa séance du 23 avril 2008.
- **Mai 2009** : Validation et adoption du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) ;
- **Juin 2009** : Prise par le Chef de l'Etat en Conseil des Ministres du 29 avril 2009, du Décret 2009-245 du 09 juin 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN);
- **Septembre 2009** : Transmission du PSDAN par le Ministre en charge de l'Agriculture au Ministre d'Etat Chargé du Développement, pour sa prise en compte dans la SCRP3
- **Décembre 2009** : Actualisation de la Déclaration de Politique pour la promotion de l'Allaitement Maternel afin de prendre en compte le VIH/SIDA.

- **De 2010 à 2011**

- **Février 2010** : Validation et adoption du Plan Intégré de Communication institutionnel en alimentation et en nutrition du Bénin ;
- **Courant 2010** : Révision, de la Stratégie d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) pour tenir compte du VIH/SIDA
- **Février à fin 2010** : Finalisation du projet de nutrition communautaire soumis au Japan Social Development Funds (JSDF) et négociation de son financement auprès du Gouvernement japonais par le truchement de la Banque Mondiale;

- **Janvier 2011** :
    - ✓ Approbation du Conseil des Ministres en sa séance du 05 janvier 2011, de l'organisation au Palais de la Présidence de la République, de la cérémonie d'installation officielle du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN);
    - ✓ Finalisation de la procédure d'identification et de sélection du cabinet d'expertise en charge d'élaborer le cahier des charges, le manuel de fonctionnement et le manuel de procédures administratives, financières et comptables du CAN et de son Secrétariat Permanent
  - **Février 2011** : Démarrage du processus de costing du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition. Ce processus est en cours;
  - **Avril 2011** : Inscription virtuelle avec l'appui de la Banque Mondiale, UNICEF, PAM, FAO, USAID et JICA (Coopération japonaise), du Bénin parmi les pays devant intégrer le Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN). La lettre de confirmation au Comité international de pilotage du SUN pour l'adhésion du Gouvernement du Bénin a été signée le 12 septembre 2011;
  - **Juin 2011** : Signature des accords de financement du projet JSDF entre la Banque Mondiale et le Gouvernement du Bénin en présence de l'Ambassadeur du Japon et signature de l'accord de rétrocession entre le Gouvernement du Bénin et l'ONG internationale Plan Bénin, identifiée par la Banque Mondiale et le gouvernement pour coordonner la mise en œuvre du projet par les communautés, avec l'appui des ONG locales ;
  - **Juillet 2011** : Démarrage des travaux préliminaires à la mise en route du Projet JSDF de nutrition communautaire, destiné à l'élaboration des outils et instruments efficaces de passage à l'échelle des stratégies et expériences réussies (Ces travaux sont : l'identification et le recrutement du personnel de coordination du projet JSDF, préparation de l'appel d'offres pour la réalisation de l'étude de référence dans les villages des communes et communautés d'intervention);
8. **Importance du PSDAN:** Le PSDAN est l'élément central et le socle de l'institutionnalisation de la politique de nutrition.



Aussi, les actions actuelles et futures tirent-elles leur légitimité des deux volets (long route et short route), des axes stratégiques et des composantes qui en découlent. Le Programme National de Sécurité Alimentaire, le Plan Intégré de Communication, la Plateforme de concertation PTF-Gouvernement, le Partenariat Public-Privé autour de la fortification en micronutriments et de la valorisation nutritionnelle de certains aliments de grande consommation avec la promotion des stratégies internationalement éprouvées dans le domaine de l'alimentation, de la nutrition, de l'hygiène et de l'assainissement sont entre autres, des outils et mécanismes d'opérationnalisation de ce Plan. De ce point de vue, des interventions d'envergure ont été menées et certaines planifiées, pour faire face aux chocs des crises alimentaires de 2007-2008, aggravées par les crises économiques et financières mondiales. Ainsi des projets diversifiés découlant du PSDAN comme le Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA), le projet d'appui au développement avicole, laitier et de la viande ont été mis en œuvre en vue de garantir la disponibilité en aliments de qualité. Parallèlement, des efforts ont été consentis pour l'amélioration des pratiques d'alimentation et de nutrition du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), le renforcement du système sanitaire pour des offres de services adéquats en faveur de la femme enceinte, allaitante, des enfants de la naissance à 2 ans. L'école est mise à contribution à travers les cantines scolaires, le programme de lavage des mains, l'initiative « Ecole, Amie de la Nutrition », la lutte contre les Troubles Dus à la Carence en Iode (TDCI). Le monde académique a été particulièrement actif à travers le renforcement des capacités des ressources humaines dans la connaissance des déterminants du double fardeau de la nutrition, les méthodes de sa prévention et de prise en charge, la communautarisation de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la valorisation technologique des aliments de consommation courante et l'appui au développement de la sécurité sanitaire des aliments

#### ☞ ANALYSE DES RESULTATS, LECONS APPRISES ET DEFIS A RELEVER

9. **Leçons apprises:** La densité des résultats obtenus dans un laps de temps relativement court s'explique par les éléments ci-après :
  - **Le consensus des acteurs ou parties prenantes du secteur autour d'une vision et des priorités assorties d'une feuille de route validée par le Chef de l'Etat, son Gouvernement et les PTF:** En effet, le secteur de l'alimentation et de la nutrition est pluri acteurs et se compose des *acteurs du public* (Ministères en charge respectivement de l'agriculture, de la santé, de la protection sociale et de la solidarité), le *monde académique* (Universités et institutions de recherches), les *acteurs du privé* (avec la fortification et la valorisation nutritionnelle des produits alimentaires localement disponibles), la *société civile* avec les ONG intervenant dans l'alimentation et la nutrition dont les associations des consommateurs, la *gouvernance locale* avec l'implication des collectivités locales et l'association nationales des communes du Bénin, les Communautés à la base, des *Partenaires techniques et financiers* ;
  - **Le leadership assuré de façon transitoire par le Core Group de Nutrition** en attendant l'entrée en fonction officielle du CAN ;
  - **la nécessité de plaider et de lobbying pour susciter l'adhésion** des parties prenantes ;
  - **la nécessité d'une volonté politique doublée d'un engagement de s'investir, des décideurs politiques et des planificateurs** pour l'appropriation du processus et le soutien matériel et financier au développement des actions porteuses de changements positifs ;
  - **la prise en compte des groupes d'intérêts dans un contexte de partenariat gagnant-gagnant**
  - **la nécessité d'une distribution équitable des rôles et responsabilités avec obligation de résultats, de la transparence et de la traçabilité dans la conduite des actions retenues en relation avec les obstacles et les stratégies identifiées pour les surmonter ;**
  - **Communautarisation de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour une appropriation des stratégies d'intervention par les Collectivités locales en vue de faciliter la pérennisation des acquis et des expériences réussies**
10. **Défis à relever :** Certains défis sont à prendre en compte quant aux étapes futures. Il s'agit de :
  - **La consolidation de la volonté politique, de l'engagement, du leadership pour une coordination efficace :**

- **la stabilité:** des ressources humaines en charge de la mise en œuvre du processus est un facteur de succès ;
- **le renforcement des structures connexes à la nutrition ;**
- **la mobilisation en temps réel, des ressources financières internes et externes ;**
- **la compétition sur le marché du développement et l'incertitude du futur.**

☞ **INVESTIR DANS LA NUTRITION, C'EST SAUVER LES MENAGES ET L'ECONOMIE BENINOIS**

11. **Etapes futures.** Il urge de:

- Mettre l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement au service de la nutrition en accélérant la dissémination et la mise en œuvre du protocole national de **prise en charge de la malnutrition aiguë** (modérée et sévère) dans les zones les plus vulnérables (prévalence de la malnutrition aiguë globale proche de 10%) ;
- Assurer une mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale d'**Alimentation du nourrisson et du Jeune enfant. (l'allaitement maternel exclusif doit passer de 43 % à 60 % en 2015° ;**
- Poursuivre les efforts vers **l'iode universelle du sel** au Bénin (législation, suivi et supervision) dans le cadre d'une stratégie intégrée de **lutte contre les carences en micronutriments ;**
- Encourager le développement des **partenariats stratégiques** pour la nutrition et le renforcement de la **coordination** des acteurs du secteur de l'alimentation et de la nutrition ;
- Renforcer le **plaidoyer pour la nutrition en mettant en orbite les Collectivités locales, la société civile et le Parlement ;**
- Renforcer les **capacités des Collectivités locales** en matière de promotion de la nutrition et de la sécurité alimentaire au niveau local et le développement d'une carte de sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs communes respectives ;
- **Renforcer et développer les moyens de subsistance** des ménages les plus vulnérables ;
- **Faire de l'Initiative « Ecole Amie de la Nutrition », un tremplin de conscientisation des ménages et des communautés pour la résolution des problèmes d'insécurité nutritionnelle, à partir d'approches novatrices en accord avec les exigences socioculturelles ou économiques, basées sur des évidences scientifiques ;**

☞ **ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE**

12. La Banque mondiale et l'UNICEF se sont harmonieusement complétés pour un appui à la fois technique et financier, notamment à travers le suivi et l'évaluation périodique du processus, la prise en charge logistique d'ateliers de réflexion, de consolidation, de validation de documents et singulièrement pour la Banque, le recrutement de consultants. Le Japon a financé le projet de nutrition communautaire visant à élaborer des outils et instruments de passage à l'échelle. Elle intervient également dans des domaines connexes à la nutrition au niveau des communautés Il en est de même pour la coopération belge et d'autres coopérations bilatérales qui appuient l'un ou l'autre des déterminants de la sécurité alimentaire y compris la sécurité sanitaire des aliments, aux côtés des partenaires traditionnels du système des nations unies comme la FAO, le PAM et l'OMS.
13. La plate forme de concertation Core Group de Nutrition et PTF s'est progressivement installée et rendue fonctionnelle avec l'appui de l'UNICEF et de la Banque. La coopération japonaise à travers JICA (ONG japonaise) et l'USAID ont rejoint cette plateforme. Ainsi, la lettre de soutien des donateurs **"Donors Brief"** pour l'intégration du Bénin au SUN, a été élaborée et envoyée au Comité de pilotage international.
14. **Il faut aujourd'hui œuvrer à mobiliser davantage de ressources financières pour permettre au CAN, de financer plus intensément la nutrition en conciliant les exigences des principes de la Déclaration de Paris et les contraintes de l'appui budgétaire.** Le mouvement SUN est un espoir pour le Bénin dans sa quête de repositionnement de la nutrition au cœur du développement. L'appui technique et financier au CAN pour son fonctionnement adéquat est indispensable et la contribution de la communauté des donateurs est vivement saluée par le Gouvernement et le peuple béninois.